



REPUBLIKANI MADAGASIKARA  
Fitiaavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**DIX-HUITIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN  
PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)  
(04 au 15 mai 2015)**

-----

**EPU DE LA LIBYE  
Jeudi 13 mai 2015  
(14h30-18h00)**

-----

**INTERVENTION DE MONSIEUR SOLOFO RAZAFITRIMO  
CHARGE D'AFFAIRES A.I  
MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR AUPRES DE L'OFFICE DES  
NATIONS UNIES A GENEVE ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES A VIENNE**

(Durée : 1min 15)

Monsieur le Président,

Madagascar souhaite la bienvenue à la délégation Libyenne et la félicite pour la présentation du rapport.

Malgré la dure crise qu'a traversée ce pays frère ces dernières années, nous tenons à le saluer pour sa détermination à honorer ses engagements internationaux par la mise en œuvre des différentes réformes entreprises sur les plans institutionnels et normatifs visant à améliorer la situation des droits de l'homme ainsi que par le renforcement du cadre juridique dans les domaines des droits économiques, sociaux et culturels mais aussi les droits civils et politiques, ~~(après la dure crise qu'a traversée ce pays frère ces dernières années)~~

Nous recommandons à la Libye de :

- 1- Ratifier les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme suivants :
  - La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
  - Le deuxième protocole facultatif se rapportant au PIDCP visant à abolir la peine de mort ;
  - Le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ;
  - Le statut de Rome et mettre sa législation nationale en conformité avec toutes les obligations qui en découlent ;
  
- 2- Créer une institution nationale des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris

Enfin, nous encourageons la Libye à poursuivre les efforts engagés dans le renforcement de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Je vous remercie.